

La société nautique redémarre après les inondations

Pontons disparus, bateaux dispersés, rupture de la piste..., les dégâts ont été importants à la base nautique. Depuis le 29 décembre, le nettoyage a commencé

► Depuis 1985, les installations de la société nautique sur l'île de la Piboulette n'ont pas été épargnées par les caprices du Rhône. Vingt centimètres d'eau en 1993, soixante l'année suivante, puis après six ans d'accalmie, les deux inondations de novembre dernier avec, pour la dernière, 1,20 m d'eau dans les installations.

Le chemin d'accès emporté

Le chemin d'accès emporté, un chaos de boue et de rochers. Le pire était la rupture de la piste : un dénivelé de plus de deux mètres ne permettait pas le passage d'aucun véhicule.

Heureusement cette piste a été rapidement remise en état selon les instructions des techniciens de la CNR qui ont dépêché de lourds engins de terrassement.

Les dirigeants du club nautique ont ainsi pu rejoindre leur base le 23 décembre et remercier chaleureusement M. Chgmary, contrôleur principal des travaux de la CNR qui leur avait fait un beau cadeau de Noël.

Le passage des véhicules étant rétabli, les pompiers de Caderousse ont pu apporter leur contribution au nettoyage de la base dès le 29 décembre.

Le matériel mis à la disposition



Les dirigeants du club et les pompiers unissent leurs efforts pour le nettoyage de la base nautique qui a beaucoup souffert des inondations.

Photo A.D.

du club par Serge Truffo, chef du centre de secours, a été vivement apprécié.

Les infrastructures ayant été remises en état, il reste à faire redémarrer le club dont les installations ont souffert : pontons

disparus, passerelles vrillées, rampes d'accès submergées par le limon, bateaux dispersés en tous sens dans le hangar. Heureusement le bâtiment lui a bien résisté. Mais une première évaluation du sinistre se monte à 30 000 €.

Les collectivités publiques seront sollicitées.

► Les dirigeants invitent les adhérents à l'assemblée générale qui se tiendra le jeudi 16 janvier, à 20 h 30, dans la salle Paul-Marquion.